



PV CC Coppet 5/2018

CONSEIL COMMUNAL

**CONSEIL COMMUNAL DE COPPET
LEGISLATURE 2016-2021**

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 AOUT 2018

Début de la séance : 20h15
Présidence : Monsieur Yves Riesen

Ordre du jour :

1. **Modification de l'ordre du jour (si besoin)**
2. **Appel ;**
3. **Assermentation d'une conseillère ;**
4. **Approbation du Procès-verbal du 18 juin 2018 ;**
5. **Communications du Bureau du Conseil communal ;**
6. **Communications de la Municipalité ;**
7. **Communications des délégués aux divers Conseils Intercommunaux ;**
8. **Nomination d'un(e) membre de la commission d'urbanisme ;**
9. **Préavis n° 01/2018-2019 concernant la demande de crédit complémentaire de CHF 272'226.20 pour le financement des travaux d'agrandissement et de transformation des locaux de l'UAPE ainsi que la création de trois vestiaires pour les équipements sportifs ;**
10. **Divers et propositions individuelles ;**

1. Modification de l'ordre du jour (si besoin)

Aucune.

2. Appel

Présents	:	41
Excusés	:	9
Absents	:	5

Le Quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Majorité à 21 voix.

3. Assermentation d'une conseillère

Le Président procède à l'assermentation de Mme Hédia Rodrigues.

4. Approbation du Procès-verbal du 18 juin 2018

Le Président ouvre la discussion sur ce PV.

La parole n'étant pas demandée, l'Assemblée procède au vote à main levée. Le résultat est le suivant :

Le PV du 18 juin 2018 est approuvé à la majorité avec 8 abstentions.

5. Communications du Bureau du Conseil communal

Le Président informe que Philippe Maillard se retire du conseil pour étudier à l'étranger.

6. Communications de la Municipalité

M. G. Produit : explique que suite à un entretien avec le journal de la Côte qui est en difficulté, la commune propose un abonnement gratuit de 3 mois à tous les conseillers, afin de comprendre l'utilité de ce journal dans le cadre du conseil communal et d'éventuellement poursuivre l'abonnement. Il s'avère que seul 25% des élus sont abonné au quotidien.

M. J.-C. Trotti : informe que les discussions continuent avec le propriétaire des bâtiments à la route de Founex 1 concernant le renouvellement des baux et le rachat d'une partie des locaux.

Les travaux entrepris sur la RC1 entre le chemin des Bochattets et Founex se termineront en juin 2019.

Le chantier du Parc Maulévrier est bientôt fini.

Les travaux sur la route de Founex concernant le raccordement du chauffage entre le collège des Rojalets et le collège Necker sont terminés.

Mme I. Naville : indique que dans le prochain journal de Coppet, il y a beaucoup de spectacles annoncés. Un western sera joué du 19 au 21 septembre.

Mme F. Wildi Sugrañes : annonce que Mme Carole Harriet est engagée comme directrice des Coppelines depuis le 1^{er} août 2018.

L'accueil parascolaire permet une journée continue pour les enfants de 4 à 15 ans. Les enfants de 4 à 10 ans ont la possibilité d'être accueillis le matin, à midi, après l'école et le mercredi après-midi ceci facturé selon le revenu des parents. A l'UAPE, $\frac{3}{4}$ des enfants sont accueillis à plein temps. Les enfants de 10 à 13 ans sont encadrés au restaurant Necker et les enfants de 13 à 15 ans ont la possibilité de manger au restaurant des Rojalets.

M. F. Keller : signale que le permis de construire de la piscine-patinoire dépend de l'étude acoustique. La conclusion de cette étude met en évidence un dépassement de bruit ou d'horaire. La commune doit prendre des mesures. Sur la base de cette étude, la commune va demander des allègements et cela prendra du temps.

Le nouveau responsable des ASP est engagé et s'appelle M. Mario Bottali.

M. G. Produit : préavis du prochain conseil :

- Arrêté d'imposition
- Demande de crédit pour le nouvel éclairage des arcades.
- Demande de crédit pour l'installation d'abris bus.
- Suppression du règlement sur l'acquisition et la perte de la bourgeoisie de Coppet.
- Réponse à l'interpellation de M. M. Gada au sujet de la réduction des charges du dépôt de voirie.

7. Communications des délégués aux divers Conseils intercommunaux

Aucune communication.

8. Nomination d'un (e) membre de la commission d'urbanisme ;

Mme Josyane Noverraz est élue par acclamation.

9. Préavis N° 01/2018-2019 concernant la demande de crédit complémentaire de CHF 272'226.20 pour le financement des travaux d'agrandissement et de transformation des locaux de l'UAPE ainsi que la création de trois vestiaires pour les équipements sportifs ;

A la demande du Président, le rapporteur de la commission de gestion, M. E. Charlot Valdieu, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

Le Président ouvre la discussion.

M. G. Cherbuin demande de refuser ce préavis, car la commission de gestion a déjà relevé les erreurs de l'architecte et de la Municipalité. L'architecte a étudié ce projet suffisamment longtemps pour proposer un projet précis. Il pense que le rapport de la Municipalité est très clément sur le déroulement du projet. Le dépassement se porte à environ 28 % des prévisions initiales. Il se demande s'il ne serait pas possible de demander un remboursement à l'architecte.

La parole n'étant plus demandée, le Président procède à la lecture des conclusions du préavis et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 26

Non : 4

Abst. : 10

Le préavis N° 01/2018-2019 est accepté à la majorité.

10. Divers et propositions individuelles

M. G. Grecuccio pense que les places de jeux de la commune méritent une mise à jour.

Mme J. Rachouli-Hedinger remarque que les déchets alimentaires (PET, etc...) abondent au parc des Rocailles, elle s'interroge sur le fait d'acheter de la vaisselle lavable.

Mme M. Oberli-Blanchoud fait des compliments aux personnes qui s'occupent de la propreté du parc des Rocailles.

M. G. Meylan informe que des planches dépassent de la passerelle Doye-Greny.

Mme L. Bory désire que les employés communaux trouvent une autre solution pour arroser les plantes du bord du lac que de laisser tourner le tracteur une heure et demie, il y a un robinet au niveau de la buvette qui pourrait être utilisé.

Mme F. Janssens fait part de son inquiétude quant aux pistes cyclables durant les travaux de la RC1. Les vélos doivent circuler sur une seule piste en double sens. Il serait utile de faire garer les voitures ailleurs.

M. M. Steib remercie la commune pour la rénovation du chemin Copeco-Gd Pré.

Mme C. Gavin annonce qu'il existe des petites plaques métalliques anti-cigarettes ou autres que l'on peut clouer à côté des grilles d'évacuation des eaux ceci afin de sensibiliser les gens à la pollution des cigarettes.

M. G. Produit prend note de toutes ces remarques et informe que Coppet ne prévoit pas d'investissement dans les places de jeux à part sur l'espace Béchet.

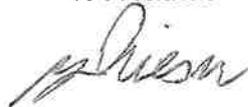


Un effort sera demandé aux gérants de la buvette des Rocailles, mais pour une vraie amélioration il faudrait changer toute l'infrastructure.

La séance est levée à 21h.

La prochaine séance est prévue le lundi 1^{er} octobre à 20h15.

Le Président



Yves Riesen



La Secrétaire :



Claire Gavin